Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260328-09_03_26-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : 10 Date de convocation : 23/03/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants : 10

L'an **deux mil vingt-six le samedi 28 mars 2026 à 09 heures30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.

PRESENTS : MMES LEBRETON – GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON – AVRIL - LESUR – BAQUE

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés : Mme BENETEAU.
Absents : Néant

Délibération 09/03.26

OBJET : RENOUVELLEMENT DU DELEGUE DE L'ASSOCIATION MIESCISKO EN POLOGNE.

Monsieur le Maire expose,

La nécessité de désigner un nouveau délégué qui siègera au comité de L'ASSOCIATION MIESCISKO-POLOGNE.

Le nombre de délégués à élire dans chaque commune est d'un délégué,

Après délibération, le Conseil Municipal décide que,

M AVRIL Christopher représentera la commune de Sainte Colombe en tant que délégué, Mme LEBRETON le secondera.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
P PICOCHE